



attac

Le Courriel d'information

n°215 – Vendredi 02 mars 2001.

TOUT EST A VENDRE

Dans ce numéro

- 1- Brèves d'OMC
- 2- La vente des Amériques
- 3- La vente des égouts
- 4- La vente du Maroc
- 5- La vente d'Internet.
- 6- ZLEA. Sommet des Amériques
- 7- Nous ne vendrons plus la santé
- 8- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

1- Brèves d'OMC. Les privatisations vues comme une mesure idéologique avant d'être une mesure économique... Pas d'inquiétude ce n'est pas l'OMC qui arrive encore à cette conclusion. Pourtant la réalité commence à les encercler.

2- La vente des Amériques. Toutes les ventes ne rapportent pas aux entreprises surtout quand elles sont petites ou moyennes. Les entrepreneurs eux aussi commencent à s'organiser face aux mercenaires des multinationales.

3- La vente des égouts. Eh oui du guidage aérien aux réseaux... on en arrive aussi aux égouts. Pourquoi ? Cela rapporterait ? Non pas directement. Cela tient plus de circuits d'évasion fiscale organisés entre autres par une banque suisse en Hollande pour les multinationales américaines.

4- La vente du Maroc. Ne vous inquiétez pas on ne va pas le laisser aux ricains, anciennes colonies obligent, alors c'est Vivendi qui s'y colle. Et cela ne change strictement rien.

5- La vente d'Internet. Qu'est qu'il y a à vendre dans Internet ? Vous ! Et pour ce faire on n'hésite pas à vous surveiller de très près. A quand les caméras et les micros dans votre frigo ? Eh bien quand Internet y pénétrera bien entendu. En attendant la chasse est ouverte.

6- ZLEA. Sommet des Amériques. On se demande si les forces de l'ordre seront là pour protéger ou pour empêcher... en tous les cas on se prépare à vendre cher notre liberté.

7- Nous ne vendrons plus la santé. Le lundi 5 mars journée mondiale de mondialisation contre l'industrie pharmaceutique. Nous vous invitons à agir.

Brèves d'OMC

1- Les réactions US face aux renforcements des mesures de l'Union européenne sur les organismes génétiquement modifiés (OGM)

Les milieux US de la biotechnologie, de l'agriculture et les industriels de l'alimentaire font pression sur l'Administration Bush pour qu'une plainte officielle par voie diplomatique soit présentée à la Commission sur les sérieux troubles au Commerce que feraient subir les prochaines réglementations européennes sur l'étiquetage de tous les

aliments à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et la documentation officielle destinée à leur traçabilité à chacune des étapes de la production.

Les autorités US veulent notamment souligner que cette réglementation violerait les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ("Obstacles techniques au commerce"). Selon les industriels US, cette directive pourrait avoir des effets négatifs sur les ventes de soja, de maïs et de produits alimentaires US. Ils espèrent que leur démarche pourrait apporter des modifications à la proposition émanant des



attac

Directions de la protection du Consommateur et de l'Environnement et en cours d'examen. Notamment les industriels US ne veulent pas que les chargements de vrac révèlent les différentes variétés d'organismes génétiquement modifiés (OGM) qu'ils contiennent. Au mieux, ils accepteraient de n'indiquer que leur contenu en organismes génétiquement modifiés (OGM) sans en préciser la variété. En outre ils voudraient que l'obligation de présenter une documentation garantissant qu'un produit est exempt d'organismes génétiquement modifiés (OGM) soit transférée de l'exportateur à l'acheteur, celui-ci ayant à en supporter le surcoût.

L'application du principe de traçabilité pourrait également affecter les produits à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM), jusqu'ici vendus en Europe sans étiquetage spécifique, dans la mesure où le niveau d'ADN modifié dans ces produits autorisés est indécélable. L'obligation actuelle d'un étiquetage pour les produits dépassant un seuil de 1 % d'organismes génétiquement modifiés (OGM) serait remplacée par des documents prouvant que l'aliment en est exempt. Ce système affecterait même les filiales US européennes produisant des produits à base de soja. Il toucherait également les fabricants d'huile de soja ou de coton. Ce qui inquiète aussi les milieux transatlantiques c'est la possibilité pour chaque Etat européen de pouvoir effectuer des tests variés et onéreux pour s'assurer de la conformité des produits avec cette directive. Enfin ces règles ne manqueront pas d'avoir des implications sur les accords internationaux ayant un rapport avec la biotechnologie, le Codex Alimentarius et la Convention sur la Biodiversité compris, leurs règles pouvant s'orienter dans le sens de la stricte application européenne dans ce domaine.

2- Mike Moore se donne jusqu'au milieu de l'été pour décider si un nouveau round peut être lancé

Il a toutefois admis que la tenue de la Conférence Ministérielle au Qatar ne doit pas forcément dépendre du lancement de nouvelles négociations; elle pourrait être simplement un événement plus conventionnel que cela. Il a déclaré qu'il pourrait s'avérer utile de tenir une réunion informelle, afin que les ministres puissent se retrouver sans l'obligation de faire des déclarations.

3- Violation des règles de l'ALENA (Accord de libre échange nord américain) par les Etats-Unis

Les Etats-Unis ont déclaré qu'ils ouvriraient leurs frontières aux camionneurs mexicains au moins en partie après qu'un panel d'arbitrage de l'ALENA (Accord de libre échange nord américain) les ait reconnu coupable de violation de ses règles en interdisant aux Mexicains de rouler sur la plupart des grandes voies américaines. Les Etats-Unis leur demanderont de se conformer à ses normes de sécurité. Les autorités US estiment que 35 % des camions mexicains devraient être mis hors service pour des raisons de sécurité. Le Canada et les Etats-Unis ont des règles d'inspection identiques sur leurs camions mais pas le Mexique; en conséquence les camions de ce pays ne sont autorisés à rouler que sur 20 miles au nord de la frontière avec les Etats-Unis avant que leurs chargements ne soient transbordés sur des véhicules US. Les Autorités US subissent la pression des syndicats de camionneurs pour ne pas accepter ces accords et en dénoncer les règlements.

4- La présidence suédoise de l'Union européenne voudrait lier davantage droits humains et environnementaux aux règles de l'OMC

La Suède a annoncé qu'elle s'efforcera pendant sa Présidence de promouvoir un large accord de libéralisation du commerce mondial en y incluant les sujets environnementaux et sociaux. Cette déclaration semble toutefois être en contradiction avec celle du Commissaire européen aux Relations Extérieures qui estimait le mois dernier que ces sujets devaient rester hors du champ de l'OMC.

La Suède veut également accélérer la libéralisation du commerce des produits textiles avec les pays d'Asie et d'Amérique Latine. Les accords bilatéraux de l'Union européenne dans ce domaine avec 13 pays, favoriseraient la croissance économique de ces pays tout en développant la concurrence et en abaissant les prix en Europe et aussi en favorisant les exportateurs de textiles européens. La Suède a ajouté que la levée des restrictions de l'Union européenne dépendrait de la bonne volonté des pays pauvres à lever leurs obstacles tarifaires sur les importations de produits textiles en provenance de l'Union européenne.

5- Etats-Unis : le dogme de la privatisation des services publics dénoncé dans l'International Herald Tribune

L'International Herald Tribune a publié jeudi 22 février un point de vue de M. William Pfaff intitulé "La privatisation des services publics



attac

peut être désastreuse". L'éminent journaliste américain (et parisien) y fait un rapprochement significatif entre les conséquences catastrophiques de la privatisation des chemins de fer britanniques et les gigantesques coupures de courant, également causées par des privatisations, que vient de subir la Californie. W. Pfaff rappelle, pour le déplorer, que la privatisation est devenue la solution à la mode pour remédier aux faiblesses imputées aux services publics. Alors que, naguère encore, il paraissait normal que ceux-ci soient nationalisés (ou, variante américaine, régis par des compagnies privées encadrées par les pouvoirs publics), la supposée nécessité de les faire passer sous la responsabilité du "marché" s'est figée en une "idéologie" parfaitement dogmatique.

Or, on voit clairement aujourd'hui à quels résultats désastreux les privatisations peuvent aboutir. On l'a vu en Russie : catastrophe absolue. On l'a vu en Occident, où la vente du patrimoine national a certes fourni aux gouvernements de l'argent "dépensé pour se faire réélire", mais a aussi causé des désastres incontestables. La ruine complète du rail anglais, qui malgré d'énormes subventions a failli fermer purement et simplement à la veille de Noël, suite à des accidents dont l'un (en octobre dernier) a été particulièrement meurtrier.

La cause ? L'incohérence d'un réseau réparti en 25 sociétés d'exploitation, une vingt-sixième s'occupant de l'infrastructure, et l'état désastreux de tout le système par défaut d'investissements. Aujourd'hui, écrit W. Pfaff, tout le monde ou presque reconnaît "l'irresponsabilité et la hâte qui ont présidé à la déréglementation" des chemins de fer britanniques. Devant la situation critique de la société nationale, les champions de la privatisation avaient pronostiqué que des compagnies à but lucratif feraient les investissements nécessaires, réhabilitant le rail pour attirer les clients. Ce qui s'est passé, et qui pourtant était, souligne Pfaff, "facile à prévoir", c'est que les compagnies ont couru après les bénéfices immédiats, précipitant la ruine de tout le système.

Dans le cas californien, l'argument des champions de la privatisation des régies d'électricité, à savoir que les prix baisseraient à la consommation, a été totalement démenti. Non seulement les prix se sont envolés, mais la Californie a connu des coupures d'électricité monstres et répétées, dont les conséquences

économiques risquent de se faire sentir durablement au niveau tant local que national.

Pour W. Pfaff, "l'idéologie de la privatisation" conduit à s'aveugler sur deux réalités. La première est que, contrairement au dogme de la supériorité absolue du secteur privé en matière de management, il existe des entreprises publiques excellemment dirigées et des entreprises privées qui le sont de façon catastrophique. La seconde est que lorsqu'une entreprise à but non lucratif est en difficulté, le fait de lui imposer des exigences de rentabilité, loin d'améliorer sa situation, expose aux pires déconvenues. Il est temps, selon l'auteur, de dénoncer la propension des politiques à "se rendre prisonniers de l'idéologie", (en l'occurrence ultra-libérale) au mépris des complexités, mais aussi des évidences, de la situation réelle.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

La vente des Amériques

Premiers éléments pour la discussion et l'analyse sur la Zone de Libre Echange des Amériques (ZLEA) La Zone de Libre Echange des Amériques (ZLEA) fut initiée par le président des Etats-Unis, George Bush (le père de l'actuel président), en juin 1990, en vue de la formation d'une "zone de libre commerce" ayant le nom de "initiative pour les Amériques". Les antécédents visant à imposer la stratégie des Etats-Unis de domination continentale sont déjà multiples. Le compromis issu du Sommet de Miami, en décembre 1994, prévoyait que les négociations sur la ZLEA soient conclues en décembre 2005. Depuis la fin de 1999, l'Argentine exerce la présidence avec la responsabilité de dessiner les premiers projets de l'accord qui seront premièrement discutés par les Ministres de l'Economie des 34 pays à Buenos Aires entre le 7 et le 8 avril. Les présidents essayeront ensuite de les approuver lors de la réunion à Québec, qui se déroulera à la fin de ce même mois. L'intention de l'administration Clinton était d'étendre l'ALENA et de mettre en marche la ZLEA en utilisant les propriétés du "fast-track" (voie rapide) pour négocier les accords commerciaux, mais cette requête ne fut pas accordée par le Congrès nord-américain. Aujourd'hui l'administration Bush (le fils) reprend l'offensive, en commençant par le Mexique, et en exerçant ouvertement des pressions sur tout l'hémisphère en vue d'obtenir l'approbation des traités et ainsi d'avancer de deux ans l'application de la ZLEA, c'est-à-dire



attac

que l'échéance devrait se situer vers la fin de l'année 2003.

De manière succincte, nous pouvons dire que la ZLEA ne constitue pas un projet d'intégration du style de celui de la Communauté européenne, mais prétend implanter un accord de libéralisation commerciale en faveur des Etats-Unis et implique l'extension de l'ALENA sur tout le continent. Cette expansion néo-libérale est un projet de domination des Etats-UNis, décidé de manière anti-démocratique, qui est actuellement négociée secrètement par les ministres de l'économie et du commerce de tous les pays de la région, à l'exception de Cuba.

La ZLEA pourrait être perçue comme une version actualisée de la doctrine Monroe - Les Amériques pour les Américains "du Nord"-. Nourrie d'accords commerciaux, elle cherche à cristalliser les relations économiques mais surtout politiques des Etats-Unis avec l'Amérique latine et les Caraïbes. C'est dans ce sens que l'on doit la voir comme une première étape dans l'avancée vers leur hégémonie mondiale dans tous les domaines économique, militaire, politique et culturel. La ZLEA a comme axes principaux la déréglementation absolue des marchés, la libre circulation des capitaux et des marchandises et la privatisation des services publics, en renforçant ainsi le pouvoir des grandes corporations multinationales. Cela a également pour effet d'affaiblir la capacité, déjà rare, des Etats à mettre en pratique des politiques actives qui réactivent l'économie, qui promeuvent le développement économique et l'intégration sociale.

Une décennie entière d'offensive néo-libérale fut nécessaire, articulée par le consensus de Washington, avec ses effets dévastateurs de désintégration économique et sociale et de perte de souveraineté de nos pays pour que les idéologues du néolibéralisme soient capables de disqualifier toute tentative d'intégration régionale d'origine latino-américaine (du type du MERCOSUR ou du Pacte Andin) pour imposer leurs propres intérêts politiques et éviter la présence de blocs compétitifs. Dans ce sens, on ne peut cacher le fait que le dénommé "entrepreneur national" latino américain ait éprouvé un profond affaiblissement, - en particulier le lien avec l'activité industrielle-, alors que cet entrepreneur soutient des projets d'une certaine autonomie, en cherchant des mécanismes d'intégration qui échappent aux contrôles des multinationales et au pouvoir économique des Etats-Unis.

Ceci renforcera le désarroi des petites et moyennes entreprises face au pouvoir des multinationales, en aggravant encore plus la crise qui affecte le secteur, en empêchant ses

possibilités de développement dans le cadre national et en détériorant encore plus le marché interne des pays. Dans toute l'Amérique latine, la région de la planète qui présente les plus grandes inégalités sociales et économiques, la distance qui sépare les riches des pauvres sera augmentée, en concentrant, encore plus, la richesse dans des mains étrangères. La situation des travailleurs s'aggravera, de par l'augmentation du chômage et de par l'approfondissement de la flexibilité du travail, à cela s'ajoutera la détérioration voire la fermeture de petites et moyennes entreprises, alors qu'elles sont les principales sources de travail. APYME, Association de petites et moyennes entreprises. Membre fondateur d'ATTAC Argentine, apyme@rcc.com.ar

La vente des égouts

Après les déboires des cableurs (voir Courriel 213), les Pays-Bas se voient maintenant confronté à d'autres inquiétudes concernant les prestataires de services autrefois publics. Elles sont peut-être plus sérieuses car c'est l'électricité qui est en jeu cette fois-ci.

En effet, les tribulations des consommateurs californiens font venir des sueurs froides aux tenants hollandais d'une économie 'de services' qui ont misé sur les NTIC (nouvelles technologies de l'information et des communications) grandes consommatrices de 'jus'... Or, toutes les grandes régions provinciales, ainsi que le réseau national ont été privatisés ou sont en passe de l'être, souvent au profit d'acquéreurs étrangers. Ceux-ci ont évidemment déclaré que la 'création de valeur' - pour leurs actionnaires - était leur but principal, et qu'ils l'atteindront par l'efficacité, évidemment grande absente dans la gestion (para-)étatique.

La preuve: il y a encore pas mal de réserve dans la capacité de génération, ce qui grève scandaleusement les profits potentiels. Le député du parti travailliste au pouvoir Ferd Crone a donc posé quelques questions embarrassantes, et cette fois la ministre de l'économie n'a pas pu y parer avec son habituelle confiance absolue en les vertus de l'autorégulation par le marché. Ses fonctionnaires enquêtent maintenant sur les éventuelles ruptures de charges que pourraient entraîner les non-investissements, voire les désinvestissements qu'envisagent les 'repreneurs' des centrales publiques. D'après les premiers résultats la route des privatisations s'annonce de plus en plus cahoteuse...



attac

Mais l'inventivité des nouveaux entrepreneurs ne s'en trouve que davantage dopée. Hans Speckens me fait parvenir la perle suivante:

Vendez vos égouts!

Le Contrôle National Aérien néerlandais s'affaire à réaliser un 'cross-border lease' de son infrastructure auprès d'un investisseur américain, et d'engranger par là la coquette somme de 250 millions de dollars. La banque d'affaires Crédit Suisse First Boston (CSFB) fait déjà l'article de ce bricolage fiscal auprès des communes: vendez-nous vos égouts, et relouez-les!

Mais que diantre veulent faire des banquiers américains avec les égouts néerlandais ou les ordinateurs du contrôle aérien?

C'est tout simple: réaliser une diminution d'impôts pour leurs clients américains. Depuis une dizaine d'années, les américains se sont portés acquéreurs de centrales électriques, de réseaux de distribution, de compteurs à gaz, eau et électricité, et cela par le biais de 'cross-border leases'. Ceci sur la base de la législation fiscale américaine. En effet l'investisseur acquiert un bien à l'étranger pour lequel le vendeur reçoit une (forte) somme, que l'investisseur déduit de son assiette imposable. Le vendeur place l'argent obtenu, reloue le bien, et fait un bénéfice. Le perdant est le fisc américain.

Un rapport confidentiel émanant de la dite CSFB indique que cette banque a déjà placé à elle seule pour plus de trente milliards de florins (13,5 milliards d'Euros) de capital constitué par des avoirs municipaux sous forme de 'cross-border leases'. La Banque a maintenant contacté les trente plus grandes municipalités pour leur proposer de lui vendre leurs égouts. Le Contrôle Aérien, lui, escompte un bénéfice net de 20 millions de dollars sur son 'deal'. Mais ces bricolages commencent à provoquer de l'inquiétude dans les milieux politiques. La Chambre a déjà débattu à la fin de l'année dernière avec la ministre Mme Jorritsma sur les risques que représentent de tels 'cross-border leases' de centrales électriques: beaucoup de parlementaires craignent en effet que les Pays-Bas perdent tout contrôle sur la sécurité de leurs fourniture en électricité.

Patrice Riemens. Correspondant aux Pays Bas.

La vente du Maroc

Le Monde diplomatique de janvier 2001 commente la fusion Vivendi, Canal+ et Universal dans un article au titre évocateur : L'accord Vivendi-Universal, un prédateur à l'ère d'Internet. C'est en parodiant ce titre que je voudrais ici commenter l'achat par ce géant boulimique de 35% des parts de Maroc-Telecom.

Présentée par la presse quasi-unanime comme un grand succès pour l'équipe Youssoufi-Oualalou, cette opération, comparée dans les colonnes des journaux à la pluie bienfaitrice qui arrose nos campagnes, n'en pose pas moins un certain nombre de questions qui pourraient tempérer quelque peu l'euphorie ambiante.

1° question Pourquoi privatiser ?

La vogue des privatisations est aujourd'hui la dernière recette miracle tout droit sortie du chapeau du FMI, de la Banque Mondiale et des experts internationaux. Constatant que toutes les mesures prévues dans les plans d'ajustement structurels (toujours en vigueur et pour lesquels le Maroc a reçu le label de bon élève), à savoir austérité budgétaire, dégraissage de l'administration, production pour l'exportation, etc. ne suffisaient pas pour dégager des fonds permettant aux pays endettés de rembourser leurs dettes (ces politiques ont en revanche permis de constituer des bataillons de chômeurs endurcis !), la nouvelle panacée s'appelle privatisation.

Que ce discours provienne des instances bancaires et financières n'a rien de surprenant. En revanche, qu'il soit repris de façon quasi unanime dans les pays qui ont déjà payé un lourd tribut pour leur suivisme vis à vis des politiques préconisées par ces instances, voilà qui en dit long sur le laminage de la pensée critique.

En effet, depuis le début des années 80, les recettes préconisées par le FMI et la Banque Mondiale, loin de permettre de réduire l'écart entre pays nantis et pays pauvres (1), ont en réalité et de l'aveu même de ces organismes, provoqué un élargissement du fossé et jeté dans la grande pauvreté des pans de plus en plus importants de la population mondiale.

En effet, passée l'euphorie d'une grosse rentrée d'argent (qui dans le cas présent, outre le service de la dette, servira à payer les salaires des fonctionnaires et n'alimentera donc que très partiellement le budget d'investissement), l'Etat est en train de se dessaisir petit à petit de ses sources régulières de revenus



attac

Année après année, l'Etat vend ses plus beaux fleurons (CTM, Samir, Telecom....). Année après année, le budget de l'Etat se verra réduit à une peau de chagrin : il ne restera plus qu'à privatiser l'ensemble des services publics (santé, transport, éducation...) qu'il ne pourra plus maintenir (2). En fait, il ne s'agit pas là de politique-fiction mais d'un processus déjà bien engagé (cf. la Charte de l'enseignement, le projet de privatisation de la RAM, etc.)

Il fut un temps où les privatisations étaient légitimées dans le discours dominant par la gabegie régnant au sein de l'administration publique et entraînant son incapacité à gérer de façon saine une entreprise. Rien de tel dans le cas de Maroc Telecom.

Ainsi, Le Quotidien du Maroc (jeudi 18 janvier 2001) indique que le chiffre d'Affaires de Maroc Telecom a progressé de 32% alors que le parc téléphonique s'est accru de 68% en un an. Quant au nombre d'abonnés au GSM, il affichait pour la même période une hausse de 660% ! Comme le titrait déjà en septembre La Vie économique : IAM cartonne à la veille de sa privatisation !

Ce n'est donc pas dans une entreprise en perte que Vivendi place ses billes. Et ce n'est pas à n'importe quel prix que le Maroc cède ses parts.

2° question : Qui est Vivendi ?

Implanté dans plus de 100 pays, son chiffre d'affaire dépasse les 4 milliards d'Euros. Présent dans les secteurs de l'eau, des déchets, de l'audiovisuel, du livre et de la presse, des télécommunications et d'Internet, le groupe emploie plus de 250 000 personnes de par le monde.

Il n'est pas un nouveau venu au Maroc. Vivendi, c'est la Lydec de Casablanca, c'est Canal + qui pénètre largement dans les foyers de la bourgeoisie marocaine, c'est dès ce mois de janvier Universal Music à Casablanca, c'est aussi depuis quelques jours un pied dans le secteur du tourisme par une prise de participation au groupe ACCOR Maroc.

De surcroît, on annonce qu'il est pressenti pour la gestion de l'eau à Tétouan et Tanger et il ne serait pas surprenant qu'il soit déjà positionné dans l'hypothèse d'une nouvelle privatisation de 2M.

3° question : Qu'y a-t-il de mal à ça ?

De nombreux journaux, pour ne parler que de la presse, semblent considérer que c'est un honneur pour le Maroc qu'un groupe aussi prestigieux et puissant que Vivendi daigne investir dans ce pays. Outre le fait qu'il fait de toute évidence une bonne affaire, on peut aussi voir les choses sous d'autres angles.

Une seule règle préside aux décisions de ce type de géant transnational : le profit. Et alors ?; direz-vous. Et alors, la logique du profit, c'est aussi : peu importe l'utilité et la qualité du produit ou du service proposés pourvu qu'il y ait le bénéficiaire. Il n'y a plus de consommateur, de client, d'utilisateur : ils sont engloutis sous la notion de parts de marché. C'est la logique Mac Do transposée à des secteurs aussi vitaux que la gestion de l'eau, des déchets (et partant de l'environnement), des communications, de l'information, de la culture.

Or le marché, dans le cas du Maroc, c'est le Maroc solvable. Quel intérêt représentent pour Vivendi les millions de marocains qui vivent avec moins de 10 dh par jour ? ceux des douars, des bidonvilles, des campagnes ? Quel approvisionnement en eau, quelles communications pour eux ? Autant de questions qui ne sont pas posées par les tenants de la privatisation. Est-ce l'Etat qui s'en chargera ? Avec quels fonds ? Ou bien advienne que pourra ?

Autre problème. Et si le profit ne vient pas ? Et s'il est plus juteux ailleurs ? Et s'il est considéré comme insuffisant ? Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, n'est responsable que devant son conseil d'administration. Il n'a aucun compte à rendre aux citoyens marocains. Il peut du jour au lendemain plier boutique, revendre au mieux disant, s'installer sous d'autres cieux. Les discours sur la contribution au développement économique et sur la lutte contre la pauvreté ne sont que poudre aux yeux pour mieux faire passer l'opération.

En guise de conclusion

Comment traiter cette information comme une grande avancée, une chance pour le Maroc ? Bien au contraire : aucune société ne peut répondre aux nécessités de toutes ses composantes si la notion de service public disparaît.

Certes, les fonctionnaires seront payés en 2001 (3), si l'argent n'est pas dilapidé entre temps. Cela n'a rien à voir avec une politique



attac

économique solide, à long terme, pour un développement durable au profit de l'ensemble des citoyens. Il y a même fort à parier qu'au rythme où vont les choses, les choix économiques pour le pays ne se feront pas au conseil du gouvernement, mais dans les bureaux de J.M. Messier et quelques autres de ses congénères.... Si ce n'est déjà fait ?

Lucile Daumas. attac87@attac.org

1 L'écart entre pays riches et pays pauvres a été multiplié par 2 en 40 ans (rapport de la Banque mondiale. Le Monde du 19/09/2000)

2 et ce d'autant plus que le Maroc accepte de se priver d'une grande partie de ses recettes douanières (Zone de libre-échange oblige) et tente d'attirer les investisseurs étrangers par des mesures attractives sur le plan de la fiscalité, de la réexportation des capitaux, par l'ouverture de zones franches.

3 Il fut un temps où l'on attendait un chèque de l'Arabie Saoudite ou des Emirats pour débloquer les salaires !

La vente d'Internet

Le supplément Les Echos.net du 26 février 2001 relate que Net Intelligenz, l'officine «d'intelligence économique» créée dans le courant de l'été 2000 par M. Jacques Attali et l'agence Publicis, a surveillé les réactions suscitées, sur Internet, par l'arrivée récente de 900 réfugiés kurdes en France.

On peut s'interroger sur le caractère «spontané» de cette opération de «veille». L'article des Echos (voir ci-après), ne précise pas s'il s'agissait, ou non, d'une opération commanditée par une entreprise ou une institution.

S'il en était besoin, preuve est faite que ce type d'officine est parfaitement à même de surveiller, en temps réel, toute forme de mobilisation militante se déployant sur Internet. Ceci y compris en «scannant» des messages postés sur des newsgroups...

Plusieurs dizaines d'entreprises se livrent, discrètement, à ce type d'activité en France. Quand on sait que ces mêmes officines fournissent «clés en mains» des «solutions d'intelligence économique offensive» à leurs clients, on peut augurer sans peine qu'aux nouvelles formes d'action militante se déployant massivement sur Internet répondront des opérations de désinformation savamment orchestrées par les acteurs, entreprises ou

institutions, dont les actions peuvent être mises en cause.

«Les Echos n° 18.350 du lundi 26 février 2001, page 22.

Kurdes : les internautes discutent mais ne se mobilisent pas.

Quelques heures après le naufrage de l'«East Sea», avec à son bord 908 demandeurs d'asile kurdes, des polémiques ont vu le jour sur Internet. Des pluies de dépêches ont propagé la nouvelle comme une traînée de poudre à travers sites et forums. Toutefois, les internautes n'ont pas joint l'acte à la parole.

Après avoir écumé le Web, la société de conseil et de veille sur Internet Net Intelligenz n'a pas vu trace de pétitions ou de coordinations pour trouver aux réfugiés des familles d'accueil. Ni de possibilités d'effectuer des dons en ligne spécifiquement conçus pour l'événement. Même le tissu associatif s'est davantage cantonné à la diffusion d'informations.

Le site de l'observatoire franco-kurde a publié des éditoriaux et des remises à jour de la situation des réfugiés. Le site de l'organisation humanitaire Cimade a fait état des souffrances des réfugiés. «Internet est un média relativement individualiste où les gens manifestent leur indignation mais se coordonnent rarement», estime Frédéric Bardeau, chargé de la gestion des connaissances chez Net Intelligenz.

Après l'émotion des premières heures, la retransmission des faits a fait place à des débats enflammés avec, malheureusement, son pesant d'arguments racistes, xénophones et homophobes. «C'est le côté obscur de la liberté d'expression sur le Web. N'importe quel internaute xénophobe et fasciste peut le dire à la terre entière sans censure, ni sanction», commente Frédéric Bardeau.

Les propos extrémistes n'ont pas manqué de provoquer des tollés parmi les internautes en ligne. Certains se sont également insurgés contre les médias : «Plutôt étonnant qu'il faille un naufrage pour que les médias s'intéressent au problème kurde qui date de plusieurs siècles», s'est exclamé un internaute. Les rapports tendus sur la question entre la Turquie, candidate à l'Union européenne, et la France ont également nourri les discussions.



attac

De leur côté, les hommes politiques, qui n'ont pas hésité à s'exprimer sur la question kurde dans les médias traditionnels, se sont montrés bien plus timides sur le Net. Vendredi, le site www.rpf-ie.org du RPF se contentait de reproduire l'interview de Charles Pasqua parue dans «Le Figaro» et intitulée «L'Europe est une vraie passoire». Seul le site du Parti communiste français consacrait un espace sur sa page d'accueil à militer pour le droit d'asile des réfugiés de Fréjus. De même, vendredi, la question kurde était absente des pages d'accueil des sites institutionnels. Le site du ministère de l'Intérieur se concentrait sur la violence dans le sport, la sécurité civile au Salvador et le projet de loi sur la Corse. La «homepage» du site de Matignon donnait des informations sur la consommation des ménages, la Corse et le Salon de l'agriculture. Une absence qui fait cruellement écho aux propos d'un internaute résigné qui déclarait sur un «newsgroup» : «Dans trois mois, l'affaire sera tassée, et dans quatre mois les Kurdes seront oubliés... Laurence N'KAOUA.»

Marc Laimé. marc@rezo.net
27 février.

ZLEA. Sommet des Amériques

Le Sommet des Amériques : Troisième Sommet des 34 chefs d'État, à Québec du 20 au 22 avril 2001

- Une première ébauche de la ZLEA, préparée un mois d'avance, sera remise aux chefs d'État
- Entre accolades dans le texte, les réserves et les points encore en litige
- On amorçe alors la rédaction du document final
- Les États-Unis, le Canada et le Chili veulent devancer l'échéancier en 2003, selon l'état des travaux lors du Sommet de Québec

Bien du monde à la messe...

- Au Sommet des Amériques : 9000 participants
- dont 2 500 délégués officiels
- deux à trois mille journalistes et techniciens
- 2 800 «accompagnateurs» (dont les services secrets des chefs d'État)
- 700 employés et contractuels

La plus grande opération de sécurité de l'histoire canadienne

- Un budget d'au moins 70 millions \$
- Une clôture de 3,8 km à l'intérieur de la ville
- Des laisser-passer obligatoires pour plus de 20 000 personnes résidant à l'intérieur du périmètre

- Plus de 5000 policiers, dont 500 avec l'équipement à la «Darth Vader» (5000 \$ pièce)
- Plusieurs corps de police qui se coordonnent depuis des mois : GRC, Sûreté du Québec, polices municipales de toute la région, SCRS, services étrangers
- Des mesures d'intimidation (dont des visites à domiciles)
- La prison d'Orsainville, vidée pour faire place aux manifestantEs

La Ligue des droits et libertés annonce la création d'un Comité de surveillance des libertés publiques à l'occasion du Sommet des Amériques

Montréal, le 13 février 2001 – L'ampleur des mesures de sécurité qui ont été annoncées pour la tenue du Sommet des Amériques en avril prochain ainsi que le climat d'inquiétude qui entoure les manifestations prévues à cette occasion conduisent la Ligue des droits et libertés à mettre sur pied un Comité de surveillance des libertés publiques afin d'assurer l'exercice de celles-ci au mieux dans ce contexte.

Des personnes engagées en faveur des libertés civiles, dont certaines connues publiquement, ont accepté de se joindre au comité dont le mandat consistera à surveiller les effets des mesures de sécurité et de l'action des autorités sur l'exercice des libertés publiques, informer la population sur les enjeux de droits fondamentaux que cela soulève et interpeller les pouvoirs publics et les organismes concernés par ces questions.

Avant la tenue du Sommet, le comité suivra de près le déploiement des mesures de sécurité et l'action des corps policiers. Le comité travaillera également à la préparation d'une mission internationale d'observation du respect des libertés publiques basée sur les dispositions des instruments juridiques internationaux auxquels le Canada a souscrit ainsi que sur les instruments nationaux garantissant les droits et libertés démocratiques. Des démarches à cet effet ont déjà été menées auprès d'Amnistie Internationale, la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et Human Rights Watch. Les observateurs internationaux seraient particulièrement requis pour la semaine du 16 au 22 avril, soit la durée du Sommet des Peuples (16 au 21 avril) et du Sommet des Amériques (20 au 22 avril). La Ligue a aussi sollicité l'intervention de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.



attac

De plus, le comité de surveillance des libertés publiques entretiendra des liens étroits avec deux groupes d'avocats. Le premier, constitué de criminalistes, fournira une assistance juridique aux manifestants arrêtés et/ou détenus tandis que le second, constitué d'avocats spécialisés en immigration, aidera les manifestants en provenance des États-Unis ou de l'Amérique latine qui rencontreraient des difficultés aux frontières.

La Ligue des droits et libertés assurera la coordination pratique et le soutien logistique nécessaire à l'accomplissement du mandat du comité de surveillance et de la mission d'observation.

Membres du comité de surveillance des libertés publiques en date du 13 février 2001

Denis Barrette, avocat / Jean-Claude Bernheim, criminologue / Gisèle Bertrand, consultante en communication / Nathalie Blais, avocate / Sam Boskey, avocat / Marie-Louise Côté, avocate / Nicole Filion, avocate / Pierre-Louis Fortin-Legris, étudiant en droit / Sylvie Gagnon, intervenante communautaire / Jocelyne Gamache, intervenante communautaire / Julius Grey, avocat et professeur à la faculté de droit de McGill / Lucie Lemonde, avocate et professeure au département de sciences juridiques de l'UQAM / Peter Leuprecht, professeur à la faculté de droit de McGill / Margaret Murray, avocate / Michel Poirier, avocat / Véronique Robert, stagiaire en droit / Nathalie Robitaille, intervenante communautaire / Enrico Théberge, avocat / Jacques Tousignant, consultant en coopération internationale / Annick Trépannier, avocate / Sheila York, avocate

Renseignements: Marie-Ève Hébert, (514) 849-7

Nous ne vendrons plus la santé

5 mars 2001 : journée mondiale de mobilisation contre l'industrie pharmaceutique

Le 5 mars 2001, les activistes sud-africains de Treatment Action Campaign appellent à une journée mondiale de mobilisation contre l'industrie pharmaceutique. A cette date s'ouvrira à Pretoria le procès intenté au gouvernement sud africain par une coalition de 40 laboratoires. Son seul tort est d'avoir envisagé d'appliquer des dispositions légales des accords de l'OMC pour améliorer l'accès aux

traitements contre le SIDA pour les 4.2 millions de séropositifs du pays.

Le 5 mars 2001, Act Up -Paris répondra à cet appel à mobilisation générale, parce que nos griefs envers les laboratoires sont innombrables, pour les malades vivant au Sud comme au Nord.

L'industrie pharmaceutique a une dette envers les malades du sida. Il faut qu'elle la paie.

Face aux profits monstrueux, qui font de l'industrie pharmaceutique la plus rentable du monde, nous sommes en droit d'attendre quelques contreparties.

Au Nord, l'amélioration des traitements pour réduire leur toxicité

Les traitements antirétroviraux sont d'une toxicité jamais égalée : neuropathies périphériques, ostéoporose, ostéonécrose, lipodystrophies, lipoatrophie, infarctus, rash, dépression, hallucinations, toxicité hépatique, toxicité rénale ruinent la qualité de vie des malades. Pourtant, l'industrie pharmaceutique persiste à nier ces effets indésirables et refuse de travailler à l'amélioration de ces produits. La situation de monopole que leur confèrent les brevets leur épargne toute concurrence pendant 20 ans.

Au Nord, la mise à disposition précoce de nouvelles molécules pour les malades en échappement.

Entre 5 et 10% des malades du Nord ne répondent plus suffisamment aux traitements disponibles sur le marché. Depuis deux ans, nous réclamons que les laboratoires mettent à disposition de ces malades en situation d'urgence les molécules en cours de développement dont l'efficacité est déjà prouvée. Jusqu'ici, ils n'ont cédé que quand nos exigences rencontraient leurs impératifs commerciaux.

Au Sud, une baisse drastique des prix des médicaments de marque.

Les prix des médicaments de marque sont inaccessibles pour les pays du Sud. Pourtant les laboratoires ont toujours refusé d'adopter une véritable politique de tarifs différenciés. Malgré l'annonce fracassante faite par 5 laboratoires pharmaceutiques en mai dernier sous l'égide d'Onusida, les seules réductions tarifaires consenties concernent quelques centaines de malades dans 3 pays (Sénégal, Ouganda,



attac

bientôt le Rwanda) pour une durée limitée (5 ans). Et l'offre de Glaxo-Smithkline de réduire de 90% le prix de ses médicaments n'est sans doute qu'un autre effet d'annonce visant à sauvegarder l'image du laboratoire, mais qui tardera à se concrétiser. Par ces concessions mineures, les laboratoires occidentaux prennent en otage les gouvernements africains et parviennent à différer le développement des génériques, qui est pourtant la condition de leur autonomie.

Au Sud, le respect des rares garde-fous des accords de l'OMC qui améliorent l'accessibilité des médicaments.

Les pays du Sud ne constituent pas un marché pour les laboratoires occidentaux. Et pourtant, ils multiplient les pressions pour empêcher le développement de productions, qui ne peuvent même pas être qualifiées de concurrentes : le Brésil et l'Inde produisent déjà des versions génériques de 5 médicaments antirétroviraux à des coûts jusqu'à 30 fois inférieurs. Ainsi, le producteur indien Cipla propose une trithérapie à 350\$ par an quand le même traitement coûte 10 400 \$ aux Etats-Unis. Pour étouffer dans l'oeuf cette industrie prometteuse qui fait vaciller leur monopole, les industries pharmaceutiques multiplient les pressions et n'hésitent pas à bafouer les lois. Sous pression du lobby pharmaceutique, les USA intentent un procès au Brésil devant l'Organisation Mondiale du Commerce. Le 5 mars prochain, une coalition de 40 industries pharmaceutiques intente un procès à l'Afrique du Sud pour avoir envisagé d'appliquer des dispositions légales des accords de l'OMC pour améliorer l'accès aux traitements anti-VIH.

Au Nord, les pouvoirs publics français comptaient sans doute sur les prix astronomiques consentis par la Sécurité Sociale pour obtenir des contreparties (réduction de la toxicité des médicaments et mise à disposition précoce de nouvelles molécules) d'entreprises qu'on aurait alors pu qualifier de " citoyennes ". A l'échelle mondiale, les institutions internationales comptaient sans doute sur les

privilèges accordés aux industries pharmaceutiques par la législation sur la propriété intellectuelle (monopole mondial de 20 ans), pour obtenir des celles-ci une tolérance vis-à-vis de productions -légal- de génériques.

Ils se sont trompés. Arc-boutés sur leurs privilèges et leurs monopoles, les industries pharmaceutiques ne feront aucune concession. Il ne faut pas attendre de leur part une attitude éthique, mais prendre les mesures coercitives qui s'imposent. Il ne s'agit pas de convaincre les laboratoires mais de les contraindre.

Après avoir fait du profit sur nos vies pendant 15 ans, et aux dépens de millions d'autres, il faut désormais que les laboratoires payent leur dette.

Nous leur ferons payer leur dette. Nous fermerons leurs usines. Nous boycotterons leurs produits. Nous ruinerons leur image de marque

Act Up-Paris exige des pouvoirs publics français qu'ils se dotent de l'arsenal juridique coercitif qui bridera enfin le pouvoir absolu des laboratoires dans l'intérêt des malades du Nord

Act Up-Paris exige des institutions internationales qu'elles abolissent les brevets partout où ils tuent.

Act Up-Paris exige des industriels du sida : qu'ils répondent aux exigences des malades du Nord, qu'ils vendent à prix coûtant les antirétroviraux aux pays du Sud, sans aucune contrepartie et sans aucune limitation de volume ni de durée. qu'ils cessent leurs pressions sur les pays qui tentent d'avoir recours aux médicaments génériques.

Un rassemblement pacifique dans un lieu public est prévu le lundi 5 mars auquel nous vous invitons de vous associer. Si vous souhaitez y participer il suffit de contacter Jérôme ou Nicolas : actupvp@noos.fr ou 01.49.29.44.75

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>>

Vendredi : FR : PONTOISE – CAHORS – MONTREUIL

Samedi : BE : BRUXELLES – FR : PARIS 15 – VILLENEUVE SUR LOT – SAINT DENIS – PARIS 11



attac

Dimanche : FR : PARIS 11

Lundi : FR : PERTUIS – GARDANNE – AUBAGNE – NANCY – EVREUX – CHAUMONT – BAGNOLS SUR CEZE

Mardi : BE : TILFF – NAMUR – ES: MADRID – FR: AVIGNON – LOUVIERS – PARIS 15 – PARIS 11 –
BEAUMONT SUR OISE – PARIS 14 – PARIS 13 – MIGENNES – NANTES – DOUAI - MARMANDE